

Compte-rendu du CA du jeudi 14 septembre 2023 dans les locaux de Solidaires

Présent-e-s : 15 (5 femmes et 10 hommes)

Pour les organisations syndicales nationales (2 personnes) : Solidaires Finances Publiques (Gérard Gourguechon) ; SUD PTT (Philippe Cornélis).

Pour les Solidaires départementaux (13 personnes) : 14 Basse-Normandie (Jean-Pierre Nunès, Odile Hervieu) ; 25 Doubs (Yveline Bahy) ; 44 Loire-Atlantique (Jacky Chataigner et Marc Lerbey) ; 51 Marne et Champagne-Ardenne (Patrice Perret) ; 75 Paris (Jean-Yves Lefort, Geneviève

Mérand) ; 85 Vendée (Denis Turbet-Delof en audio) ; 91 Essonne (Patrick Disclyn, Catherine Fayet) ; 94 Val-de-Marne (Carine Delhostal, Philippe Barre).

Excusé-e-s : Jean-Luc Parès (Solidaires Finances Publiques) ; Anne Millant (SUD-Rail) ; Didier Delinotte (59 Nord) ; Odette Dick (SNABF Solidaires) ; Michèle Béarez (59 Nord) ; Michèle Clément (54 Meurthe-et-Moselle) ; Suzanne Bellet (Solidaires SUD Emploi).

Ordre du jour retenu :

I – Analyse du contexte politique, économique, social, syndical et environnemental.

- La « fin » du conflit contre la réforme des retraites. Pourquoi ce nouvel échec du mouvement syndical ? Il y a-t-il erreur dans nos revendications ? Erreur dans nos mots d'ordre ? Erreur dans les stratégies syndicales (au cas où il y aurait une stratégie) ? Insuffisance de détermination du salariat ? Absence de conviction que nous pouvons les faire reculer ?
- L'inflation en 2022 / 2023 : un moyen supplémentaire pour un partage plus inégalitaire des richesses.
- Un gouvernement sous l'emprise des forces de police.

II – Mobilisations spécifiques du G9 dans la période ?

La rencontre des 9 organisations de retraité·e·s du mercredi 13 septembre 2023. L'éventualité d'une journée d'action interprofessionnelle le 13 octobre.

III – Vie interne de l'UNIRS :

- Organisation du débat dans l'UNIRS sur la réforme du financement de l'UNIRS.
- Préparation de l'AG de l'UNIRS du 6 décembre 2023. Organisation matérielle. Ordre du jour. Rapport d'activité. Points à aborder dans la motion d'actualité et d'orientation, en particulier, quels objectifs prioritaires à fixer pour l'UNIRS en 2024 et quelles revendications prioritaires ? Le projet de Motion d'actualité et d'orientation sera rédigé à l'issue de ce C.A. du 14 septembre à partir des propositions et des demandes exprimées par les membres du C.A.
- Point sur la trésorerie et les cotisations entrées.

IV – La préparation du Congrès de Solidaires.

Engagement de l'UNIRS dans la préparation du Congrès de Solidaires et inscription dans les commissions.

Avant la réunion, le Calvados fait état de l'étonnement de militant·e·s à la lecture du compte-rendu du mois de mai au sujet de la double appartenance, jugée anormale, de certaines personnes à Solidaires et à la FGR-FP.

Gérard Gourguechon, qui est dans ce cas, rappelle l'histoire. Les retraités du SNUI, par exemple, qui était alors un syndicat isolé et « indépendant », ont adhéré à l'association des retraités de la fonction publique créée en 1936 où étaient aussi des adhérents de FO et surtout des personnes retraitées syndiquées à la Fédération de l'Éducation Nationale (FEN). Solidaires Finances publiques est toujours dans la FGR-FP et, bien entendu, dans l'Union syndicale Solidaires. C'est la FSU qui y est largement majoritaire, il y a aussi un peu d'UNSA et des isolé·e·s. La FGR-FP est actuellement dans le groupe des 9.

Gérard Gourguechon annonce aux membres du C.A. le décès hier de Jean-Michel Nathanson, originaire également de Solidaires Finances Publiques et qui a participé, en tant que membre du secrétariat national de Solidaires, aux premières rencontres et réunions qui ont conduit à la création de l'UNIRS. Jean-Michel a toujours été un camarade recherchant le consensus entre les personnes, persuadé de l'utilité de l'unité du salariat organisé.

Gérard Gourguechon fait état de la démission du CA de notre ancien trésorier Gérard Pertué, qui a participé à la construction de l'Unirs. Il est en opposition à son syndicat sur la gestion du local dans la Lorraine, il en a démissionné et estime qu'il ne peut plus le représenter au CA de l'UNIRS. Les camarades du C.A. regrettent le départ de Gérard et certains pensent que ce pourrait être l'occasion de créer un groupe « UNIRS » en Moselle. Gérard a par ailleurs été trésorier de l'UNIRS pendant de longues années et était « pointu » en matière juridique et de Statuts.

I – Contexte économique, social, syndical, environnemental et politique

Gérard Gourguechon présente les éléments essentiels du texte suivant qu'il avait envoyé en amont aux membres du CA.

La fin du conflit contre la réforme des retraites

On ne lâche rien, tu parles ! Le 28 août 2023, les huit organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, UNSA, CFTC, Solidaires, FSU) qui ont mené le conflit syndical et social contre la réforme des retraites tout au long du premier semestre 2023 ont publié un communiqué de presse. Il se termine par un appel à participer à une journée de mobilisations et de manifestations le vendredi 13 octobre 2023 contre l'austérité et pour l'augmentation des salaires, des pensions et l'égalité femme-homme. Et il annonce que les huit organisations se réuniront de nouveau au mois de septembre pour la préparation de cette journée. Cette mobilisation s'inscrira dans le cadre européen, en effet, la Confédération Européenne des Syndicats (CES) prévoit deux dates de mobilisation, les 13 octobre et 13 décembre. Les explications données pour justifier cette journée de mobilisations sont toutes pertinentes, il n'en manque aucune, ou presque. Mais ceci confirme bien que, de fait, nous sommes en train de « tourner la page » du conflit « retraite ». Et pourtant, il n'y a guère,

nous clamions qu'il n'en était pas question quand Macron, ou plutôt sa Première ministre, voulait bien recevoir les organisations syndicales, mais sur un tout autre thème que leur réforme des retraites, qui était considérée comme ayant été votée : il fallait donc passer à autre chose. Lors de ce qui s'est révélé être les dernières manifestations du cycle, nous clamions haut et fort que nous ne tournions pas la page, en scandant « on lâche rien ! ». De fait, la réforme est votée, les textes d'application sont progressivement publiés et la réforme s'applique depuis le 1^{er} septembre 2023. Ils ont gagné, contre toutes les organisations syndicales, contre l'opinion publique. Et nous avons encore perdu.

De défaite en défaite, nous volons vers la victoire ! Dans son petit livre paru en février 2023 (« Prenons le pouvoir sur nos retraites »), Bernard Friot (le sociologue et économiste déjà connu pour ses travaux sur le salariat, la cotisation sociale, les retraites, etc., et l'animation de « Réseau Salariat ») rappelle qu'à compter de 1987 tous les gouvernements successifs ont, sous le nom de « réforme », engagé le fer contre

les conquis sociaux de la retraite. Et il s'interroge doublement : pourquoi cette obstination de la classe dirigeante, et pourquoi les opposants sont-ils battus ? Friot explique que c'est en défendant la retraite comme « hors travail » et en posant les retraités comme « anciens travailleurs » que les opposants à la réforme perdent depuis les premières attaques de 1987. En revendiquant ainsi, nous nous mettons, selon Friot, sur le terrain des réformateurs. Il nous faudrait, au contraire, revendiquer l'extension du salaire de la libre activité que représente la retraite à tous les salariés, ce qui conduirait à la liberté au travail des travailleurs. Friot nous dit qu'il faut sortir de l'idéologie commune aux réformateurs et à leurs adversaires, à savoir l'idée que la retraite est la fin du travail : « *Non, la retraite n'est pas la fin du travail, c'est un levier formidable pour conquérir le pouvoir sur le travail. L'enjeu est de généraliser à tous les majeurs la situation des retraités, la réalisation d'activités socialement utiles sans être tributaires du marché du travail et donc des décisions arbitraires des prêteurs, des investisseurs et des employeurs sur ce qui doit être, ou non, du travail* ». Pour gagner dans les conflits sociaux, Friot nous dit que ça commence par de bonnes revendications.

Difficile de croire que ceci serait suffisant, de croire que ce sont les justes causes qui triomphent. Un retour sur le passé, récent ou ancien, en France ou ailleurs, nous montre au contraire que le succès des luttes ne tient pas qu'à la justesse des revendications mises en avant. En 1789, ça a commencé par des revendications « alimentaires » (le peuple réclamant du pain), et ça a conduit à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et à la chute de la monarchie, ce qui est autre chose que le passage à une Sixième République. La revendication première était juste, sa satisfaction passait par une prise en compte des demandes du peuple, par de l'écoute et de la démocratie, par un autre partage des pouvoirs et des richesses, toutes choses que les privilégiés d'en face, très majoritairement, ne voulaient pas. Sauf que la détermination du peuple a été assez forte, et assez longtemps, pour faire reculer les autres, les autres qui ont eu peur, peur pour leurs biens et peur même pour leur personne, ce qui rend parfois les plus intraitables un peu plus raisonnables. En un mot, le rapport de forces avait fait que la peur avait changé de camp.

Il est vrai qu'aujourd'hui, globalement, les organisations syndicales ont du mal à porter ensemble des revendications « révolutionnaires ». L'explication est connue : dès lors qu'une organisation syndicale recherche à regrouper un nombre significatif de militantes et de militants, d'adhérentes et d'adhérents, dès lors, en un mot, qu'elle cherche à être une organisation « de masse », il est certain que, dans le nombre, un pourcentage plus important sera marqué par l'idéologie dominante. Ceci conduit plus ou moins à ce que les revendications syndicales soient le reflet en négatif des projets gouvernementaux qui portent les revendications du capital. Depuis que les gouvernements ont commencé à attaquer le compromis social de 1944/1945 et à détruire tout ce qui était contenu dans le programme du Conseil National de la Résistance, les syndicats, en gros, se sont principalement accrochés à l'existant, en repoussant toutes les réformes programmées par ceux d'en face, sans être jamais en mesure d'imposer dans le débat public un projet de réforme progressiste, s'inscrivant dans la continuité du CNR et l'améliorant, sachant que le programme du CNR n'était, lui aussi, que le résultat d'un compromis avec le capital de l'époque.

Bernard Friot voudrait que les organisations syndicales revendiquent la généralisation de ce qu'est la retraite vue par lui, à savoir, une rémunération, liée pour chaque personne au salaire qu'elle avait quand elle était « salariée », et qui permet l'activité librement choisie par chaque personne « en retraite ». Ce serait revendiquer l'abolition de la subordination des salarié·e·s aux patrons, l'indépendance du travail par rapport au capital, c'est-à-dire l'appropriation du capital par les travailleuses et les travailleurs. Diantre ! Ça fait de sérieuses revendications. Revendications pour lesquelles il faudrait convaincre une majorité des victimes du système actuel pour espérer pouvoir gagner, et encore, rien ne serait certain : au printemps 2023, nous avons vu que nous avons gagné la bataille de l'opinion publique, que 75 % de la population rejetait la réforme du gouvernement, mais ceci n'a en rien freiné ce président et ce gouvernement.

Avant d'en arriver à ces revendications, nous avons certainement plein d'avancées idéologiques et culturelles à marquer, pour qu'autour de nous de plus en plus de personnes perçoivent que nous portons des revendications crédibles et atteignables. Plus qu'aujourd'hui, le mouvement syndical doit déjà se mettre en mesure de faire vivre des débats réels sur une autre vision du travail, de la place du travail dans la vie, sur les temps de travail, sur le partage des richesses entre le capital et le travail, et

aussi entre les travailleuses et les travailleurs (entre hommes et femmes, entre actifs, chômeurs et retraités, etc.). Si nous acceptons encore des différences de salaires, nous pourrions débattre des critères sur lesquels reposent ces différences, en constatant que la hiérarchie actuelle est fortement critiquable (diplômes, formation, pénibilité, risques, responsabilité, utilité sociale, qualifications, ancienneté dans la carrière ou la profession, etc.), et nous pourrions, comme le préconise SUD Énergie, envisager une retraite identique pour toutes et tous, dès lors que toutes les personnes retraitées sont dans la même situation de « non-emploi ». Au cours du premier semestre, l'intersyndicale, et surtout la grande masse des opposantes et opposants concrets à la réforme (celles et ceux qui étaient en grève, celles et ceux qui étaient dans les manifestations), voulaient gagner la bataille de l'opinion publique, c'est bien, mais ça veut dire aussi qu'il faut savoir comment se fait « l'opinion publique », et en tirer la leçon de la bataille culturelle à mener en préalable.

L'unité des organisations syndicales a été un élément positif qui explique en grande partie l'ampleur du mouvement de protestation dans le pays, et sa durée, contre le projet du gouvernement ; pour autant, ceci a été loin d'être suffisant. Les appels de l'intersyndicale permettaient pourtant des initiatives dans les entreprises, les professions, les territoires, ainsi, le mot d'ordre de « mettre la France à l'arrêt » le 7 mars signifiait bien un appel à la grève générale, mais cet appel n'a pas été suffisant : nous n'avons pas vu d'impulsion et encore moins de débordement significatif. Ceci est en partie le résultat d'une politique patronale déjà ancienne de management, d'individualisation, de casse des collectifs

L'inflation en 2022/2023

Les causes de l'inflation. Nous savons que l'inflation peut toujours avoir plusieurs causes, l'excès de monnaie en circulation et/ou l'excès de demande, et l'augmentation des coûts de production des biens et des services. Quand il y a trop de monnaie dans le circuit économique, la demande (la quantité de biens convoitée par tous les acheteurs) augmente plus rapidement que l'offre (la quantité de biens que peuvent proposer tous les vendeurs). Les produits deviennent plus rares et la compétition pour les obtenir va devenir plus forte, car il n'y en a pas pour tout le monde. Dans un

de travail, de recul de la présence syndicale, d'absence de toute force syndicale dans un grand nombre de petites et moyennes entreprises. Une majorité de la population était contre cette réforme, mais, dans cette majorité, une majorité pensait aussi que Macron n'allait pas céder.

La dureté du gouvernement n'est pas une excuse : nous savons que de tels gouvernements ne vont pas développer le tapis rouge pour recevoir nos revendications, mais qu'ils vont tout faire pour les rejeter. Nous devons bien intégrer que ces gouvernements n'ont que faire de l'opinion publique quand ils l'ont perdue, ils continuent d'affirmer que, leur réforme, c'est pour notre bien, et que nous le verrons bien, plus tard, quand nous aurons compris... Après les manipulations, les faux chiffres, les mensonges, il y a les provocations lors des manifestations et dans la rue, et aussi l'utilisation des « gardiens de la paix », le recours aux « forces de l'ordre », pour faire peur et faire mal, et réduire le nombre des prochains manifestants. Jusqu'à présent, nous avons été loin d'être à la hauteur des attaques menées par ceux d'en face et des stratégies mises en jeu pour nous enfermer. Et reste toujours l'espoir, né de l'histoire du mouvement ouvrier, qu'une loi « faite » peut être « défaite ». Pour ce faire, il faut gagner, au préalable, des batailles culturelles, il faut que les organisations syndicales soient capables d'apporter leurs propres réponses politiques quant au débouché des luttes, et particulièrement l'indépendance des économies par rapport aux détenteurs de capitaux. Chaque travailleur, chaque travailleuse a plus ou moins intégré que les détenteurs de capitaux ont toujours la possibilité de menacer de retirer leurs capitaux et d'aller voir ailleurs : c'est à cette menace qu'il faut répondre pour que la confiance s'installe quand un conflit social d'ampleur s'engage.

marché de liberté des prix et de concurrence, les vendeurs vont donc en profiter pour augmenter les prix de vente. Quand il y a augmentation des coûts, c'est-à-dire augmentation de tout ce qui se retrouve dans le prix des biens et des services qui ont été produits (le coût des matières premières, de l'énergie, des transports, des stockages, des investissements, de l'énergie, des salaires, des profits et des marges, etc.), les entreprises, tout au long du cycle de production et de distribution, vont chercher à répercuter cette hausse de coût dans leur prix de vente.

Cette inflation de 2022/2023 résulte plus ou moins de ces différentes causes. Le redémarrage de l'économie après des mois de confinement planétaire et de mise à l'arrêt des chaînes de production a d'abord provoqué un choc de demande : il y avait beaucoup d'acheteurs pour des stocks limités, et une production qui ne pouvait pas suivre le rythme. Et la guerre en Ukraine a également fait flamber les prix du gaz et du pétrole. À cette occasion, nous avons pu redécouvrir l'aberration de la fixation des prix pour certaines énergies.

Par ailleurs, il est plus que probable que des spéculations ont été faites sur certains marchés, des raretés et des pénuries ont été organisées, qui ont permis à certains opérateurs d'augmenter leurs prix et leurs profits. Tout ceci s'inscrit bien entendu dans un contexte de liberté de fixation des prix par les « marchés », c'est-à-dire, le plus souvent, par quelques opérateurs dominants.

Mais cette inflation est aussi le résultat des rapports de forces économiques sur les marchés et de la capacité des acteurs à imposer leurs prix : salariés qui négocient leurs salaires, producteurs qui négocient avec la grande distribution, entreprises qui augmentent leurs prix, tout cela contribue à façonner l'inflation. En 2022/2023, dans aucun pays les salariés n'ont été en mesure d'exiger, et d'obtenir, une augmentation forte de leurs salaires, dans le contexte, général depuis plus de trente ans, de totale liberté de circulation des capitaux. C'est ce contexte qui permet aux détenteurs de capitaux de faire pression en même temps sur toutes les mains d'œuvre de tous les pays, en menaçant d'arrêter l'envoi de capitaux et l'arrêt des investissements.

Selon une étude rédigée par des économistes de la Banque Centrale Européenne (BCE), sur un an, entre le premier et le dernier trimestre 2022, les profits ont augmenté deux fois plus vite que les coûts du travail, que les salaires et les cotisations sociales (hausse de près de 10 % des profits et hausse de moins de 5 % des salaires). Dans l'agriculture, le commerce, le transport, les profits ont parfois augmenté 5 à 10 fois plus vite que les salaires. Dans le secteur manufacturier, les profits augmentent de plus de 15 % alors que les salaires baissent. En 2022, deux tiers de l'inflation sont liés à la hausse des marges. Ce que disent ces économistes de la BCE, qui ne sont certainement pas des gauchistes, c'est, qu'en gros, les grandes entreprises sont bel et bien des profiteurs de crise. Dans le même temps, le FMI a publié une étude le

26 juin 2023 où il reconnaît que « *depuis 2022, la hausse des profits est responsable de 45 % de l'inflation* ». Le 27 juin 2023, Christine Lagarde, présidente de la BCE, relevait que « *les bénéficiaires ont contribué pour à peu près deux tiers à l'inflation intérieure en 2022 alors que, au cours des 20 dernières années, leur contribution moyenne comptait pour environ un tiers* ».

L'inflation, un moyen supplémentaire pour un partage plus inégalitaire des richesses. Les résultats concrets de l'inflation, nous les constatons tous les jours, nous, c'est-à-dire toutes celles et tous ceux qui disposent d'un revenu fixe, comme la plupart des salariés et salariées, des retraitées et retraités, des titulaires de minima sociaux, nous le constatons dans nos plus grandes difficultés quotidiennes à vivre. Pendant le même temps, nous voyons, ou nous devinons, l'abondance, le luxe et le gâchis qui sont le quotidien d'une minorité. Et tout ceci ne tombe pas du ciel, et ce n'est pas tomber dans le conspirationnisme que d'affirmer que c'est le résultat d'une somme de choix idéologiques et politiques : absence de contrôle des prix et des marges, totale liberté de circulation des capitaux sans limites ni contrôles, aides multiples aux entreprises sans contreparties et qui deviennent de fait des versements pour les dividendes des actionnaires payés par les impôts des autres contribuables qui ne fraudent pas, blocage des salaires par la pression d'un chômage organisé du fait d'une non réduction du temps de travail en lien avec l'amélioration des gains de productivité, etc. Comme dans d'autres domaines, le gouvernement amuse la galerie quand Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, fait des rodomontades aux principaux chefs d'entreprises, aux leaders des grandes surfaces, aux acteurs économiques et financiers, dans l'énergie, dans la banque, dans les transports terrestres et maritimes, etc., et, qu'à la fin ça se termine par des recommandations. Le gouvernement fait toujours confiance aux détenteurs de capitaux ; pour les autres, il y a la police, la justice, et, aux besoins, l'armée.

Il faut obtenir l'indexation automatique des salaires, des pensions et des minima sociaux sur les prix (il y a aujourd'hui indexation en Belgique, et il y avait indexation systématique en France dès 1952 (Pinay) ; elle a été supprimée lors du « tournant de la rigueur » de Delors, Mauroy et Mitterrand, en 1983).

Il faut rétablir un contrôle des marges et des prix (pendant des années, la CCRF était compétente pour ce genre de contrôles).

Il faut plus taxer les profits et les superprofits. Il faut une baisse du taux de TVA sur certains biens et services de première nécessité. Il faut un con-

trôle des aides publiques reçues par les entreprises, avec droit de regard des organisations syndicales.

Un gouvernement sous l'emprise des forces de police

Les exemples sont nombreux qui nous montrent combien les gouvernements utilisent les « forces de l'ordre » pour faire perdurer le désordre existant, les inégalités et l'accumulation des profits et des privilèges dans les mains d'une minorité. Il n'est pas nécessaire de remonter bien loin, pour voir qu'en France comme sous toutes les latitudes, le recours aux forces de police va de pair avec une accentuation des inégalités. L'accélération des inégalités a fait un grand saut en 2017 avec l'arrivée de Macron. En octobre 2018, le mouvement des Gilets jaunes a été capable de faire bouger une partie de la population de façon assez radicale, ce qui a fait peur au pouvoir. Et nous avons constaté une accentuation des violences policières, des mutilations de manifestantes et de manifestants. Les forces de police ont été un rempart contre les incursions inopinées dans des bâtiments administratifs, dans des lieux publics, voire dans des ministères. Les violences policières ont été encore utilisées lors de manifestations syndicales pour dissuader une partie de la population d'y venir, et pour développer l'image de manifestants systématiquement présentés comme des casseurs. Plus récemment, tout au long du « mouvement contre la réforme des retraites », les services d'ordre des organisations syndicales ont pu éviter les infiltrations d'éléments étrangers dans leurs rangs et déjouer les instrumentalisation par la police. Malgré tout, certaines journées ont encore été des moments d'affrontements qui confirmaient que, en dernier argument pour persuader l'opinion publique du bien-fondé de sa réforme, le gouvernement ne disposait plus que de la matraque.

Plus récemment, le 27 juin 2023, Nahel M., un jeune de 17 ans, est mort, abattu au volant d'une voiture par un policier pour un refus d'obtempérer. Le soir même, la colère s'est emparée des jeunes de Nanterre, la ville où il habitait avec sa mère. La nuit suivante, la révolte a essaimé dans de nombreuses villes du pays et dans de nombreux quartiers d'Île-de-France. A éclaté une nouvelle fois une colère contre les violences policières qui paraissent de plus en plus structurelles, une colère contre le profilage racial et raciste, contre les humiliations verbales, contre les pra-

tiques qui blessent, mutilent et tuent. De nouveau, le gouvernement a dénoncé les violences urbaines et Darmanin, le ministre de l'Intérieur, a roulé des mécaniques en annonçant la mobilisation de 40 000 forces de l'ordre à travers le pays. Malgré l'interdiction, plus de 2 000 personnes ont marché le 8 juillet à Paris en hommage aux victimes des violences policières.

Des manifestations et des émeutes se sont donc déroulées dans de nombreuses villes. Et ces manifestations ont donné lieu à de nouveaux affrontements entre manifestantes et manifestants et forces de l'ordre. À Marseille, un jeune homme de 21 ans, Hedi, a été gravement blessé à coups de flash-ball. Suite à enquête, 4 policiers de la BAC de Marseille ont été mis en examen, dont un policier qui a été placé en détention provisoire. Suite à cette détention provisoire, son service de la BAC de Marseille a fait grève. Puis, d'autres policiers se sont joints au mouvement, à Marseille, à Toulon, à Nice, et à Toulouse, à Avignon, à Paris, un peu partout. En fait de « grève », laquelle est interdite aux policiers, les agents de police étaient aux « abonnés absents » : soit ils ne se déplaçaient que pour les urgences (en usant du « code 562 »), soit ils étaient en arrêt maladie. Le mouvement s'est étendu sur le territoire, attisé même par quelques syndicats spécifiques, qui ont fait pression sur les juges et réclamé l'absence de prison préventive pour un porteur d'uniforme, par principe. Pour le syndicat SGP-Force ouvrière, ce serait « *un traitement dégradant pour la fonction* ». Et ce qui caractérise ce mouvement d'insubordination, c'est qu'il a reçu l'appui de la hiérarchie : le directeur général de la police nationale (DGPN) Frédéric Veaux et le préfet de police de Paris, et ancien ministre, Laurent Nunez, clament qu'« *avant un éventuel procès, un policier n'a pas sa place en prison, même s'il a pu commettre des fautes ou des erreurs graves dans le cadre de son travail* ». C'est tout de même « énorme » : le numéro 1 de la police française dénonce une décision de justice, viole la Constitution et piétine le principe de séparation des pouvoirs.

En outre, le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, a tenu à rappeler « sa très grande confiance »

dans le DGPN Frédéric Veaux. Ainsi, l'exécutif s'affiche à la remorque des manifestations policières qui sortent de plus en plus du cadre républicain. Macron se félicite d'avoir pu mobiliser 45 000 forces de sécurité pour « rétablir l'ordre ». Il pense faire acte d'autorité, en se plaçant de fait dans la main des policiers puisque sans eux son « ordre » n'existe pas. De plus en plus, le pouvoir ne peut refuser quoi que ce soit à ceux qui, depuis 2018, ont servi de bouclier, davantage à la politique de Macron qu'à la défense de l'ordre public républicain.

Nous voyons bien que la répression policière a permis au pouvoir exécutif de durer sans apporter de réponses en profondeur aux causes des révoltes, la transition climatique, l'injustice sociale, la crise du travail, les inégalités, les difficul-

tés à vivre, les discriminations. À chaque fois, c'est la puissance des LBD et des grenades de désencerclement qui a permis à Macron de surmonter les oppositions. Et ceux qui tiennent la matraque sentent bien que leur utilité politique est aujourd'hui très forte, que le « rapport de forces » avec le pouvoir politique leur est favorable. En plus des aspects matériels (création de 8 500 nouveaux postes, primes, etc.) ils visent à être débarrassés de la surveillance des juges, à devenir une force autonome échappant au contrôle. Des exemples dans d'autres pays sont particulièrement inquiétants. Tout doucement, nous passons parfois à un « État policier » au sens où c'est l'appareil policier qui prend le pas sur l'appareil d'État. C'est la très vieille histoire des mercenaires qui finissent par se retourner contre ceux qui les paient pour combattre les « méchants ».

Pour terminer, quelques rappels de dates réaffirmées par le BN de Solidaires du 7 septembre :

- **Tour de France pour la santé à partir du 11 septembre** et durant tout l'automne sur l'ensemble du territoire, coorganisé par SUD Santé sociaux. Localement, les forces présentes (professionnels et citoyens) doivent relier leurs problèmes locaux concernant la santé avec le PLFSS. L'idée est une grande manifestation nationale à la fin de la campagne, elle est déjà soutenue par une cinquantaine d'organisations. Solidaires et FSU en font partie, la CGT se fait prier mais devrait s'y joindre.
- **Une grande marche nationale aura lieu le 23 septembre** dans un cadre très large suite au meurtre de Nahel, tué par un policier à bout portant le 27 juin 2023 à Nanterre, qui a mis de nouveau la lumière sur ce qui doit cesser : le racisme systémique, les violences policières, et les inégalités sociales que creuse la politique du gouvernement.
- **La plateforme logement (qui réunit syndicats et associations de locataires) mobilise dans toute la France le 30 septembre** pour la baisse des loyers et des charges et pour un logement décent, stable et abordable. Compte tenu des populations concernées et notamment les personnes réfugiées, premières victimes de cette politique du logement indigne, cette manifestation sera rejointe sur Paris par celle de l'UCIJ (Uni-es contre l'Immigration Jetable) contre la loi Darmanin.
- **Le vendredi 13 octobre 2023 contre l'austérité et pour l'augmentation des salaires, des pensions et l'égalité femme-homme.** Ces sujets d'inflation, de blocage des salaires, sont partagés à l'échelle européenne. L'intersyndicale française autour des retraites, avec le mouvement syndical européen, est mobilisée pour la solidarité, la transition écologique juste et contre les politiques d'austérité. Elle appelle à se joindre à la journée européenne de mobilisations. Solidaires entend s'y inscrire, une deuxième intersyndicale se réunira prochainement pour le préciser (l'appel initial ne parle par exemple pas de grève...).

Principaux éléments de la discussion :

- **Philippe Barre** pense que Macron cherche l'affrontement. Il gère l'État comme une « start-up » et est entouré de disciples qui sont surtout des gens d'affaires, plus que des « politiques ». Ils n'ont rien à faire du nombre de manifestations et de leur importance. Si nous avons perdu, c'est aussi à cause de la faiblesse des organisations

syndicales. Par exemple, nous sommes très peu implantés dans tous les secteurs de la logistique qui sont pourtant des secteurs essentiels dans le fonctionnement actuel de l'économie. C'est là qu'on peut bloquer l'économie : si la logistique est bloquée, l'économie est bloquée. Dans le long combat des sans-papiers, au centre du fonc-

tionnement de l'économie et du secteur non-syndiqué, le réseau de soutien est très faible. Solidaires est en retard sur la prise en charge de l'interpro. Les luttes sont nombreuses dans le privé, mais elles restent locales. Il n'y a pas de perspective commune syndicale et politique. Il manque la confiance en nous pour gagner. L'échec n'est pas la faute à l'intersyndicale, personne n'a tenté de la déborder.

- **Geneviève Mérand** rappelle que les syndicats se sont construits par en bas, puis les bureaucrates sont apparus et ont détruit les outils de la classe ouvrière. Nous avons beaucoup espéré en mai-juin 1968, puis les bureaucrates, puis Mitterrand ont tout détruit. Hollande a créé l'espoir puis a trahi et déçu. Macron a détruit les corps intermédiaires. Elle pose la question : y a-t-il eu un afflux ou un reflux d'adhésions dans Solidaires à l'occasion du conflit social ? Il nous faut construire le syndicalisme en partant des gens, de la base, en allant sur le terrain. (Patrice Perret répond que de nombreuses structures ont informé d'adhésions, mais sans en préciser l'ampleur. Nous n'aurons une vision claire que lors de la clôture des comptes Solidaires de 2022 voire 2023 avec les cotisations de chaque structure à Solidaires).

- **Marc Lerbey** s'interroge sur la stratégie de l'intersyndicale : sera-t-elle pérenne ? CFDT et CGT se vantent d'avoir bénéficié d'adhésions nouvelles, qu'en est-il de Solidaires ? Le mouvement social a redoré le blason des syndicats. La police pose trois problèmes : les violences policières, le comportement quotidien, la demande de ne pas subir la loi commune. Marine Le Pen semble annoncée comme certaine, comment les fonctionnaires appliqueraient les directives racistes, discriminatoires ?

- **Jean-Yves Lefort** note que la V^e République permet toutes les atteintes aux libertés, voire d'aller vers un régime de plus en plus autoritaire, il faut la casser. Il faut un autre système politique. Le mouvement syndical doit avoir un projet de société, ce qui donnerait du dynamisme avec une projection des esprits vers un autre projet de vie. Le congrès de Solidaires porte-t-il un projet ? L'inflation accroît la précarité et la pauvreté, les associations caritatives trient les plus précaires pour n'aider qu'eux par manque de moyens face à l'augmentation des besoins et des demandes (30 % de la population ne peut pas manger trois fois par jour). Les fonds européens diminuent fortement pour les associations qui n'ont pas de compensation du côté des entre-

prises. Le nombre de salarié·e·s pauvres augmente, avec une inflation forte sur l'alimentation et l'énergie. La pauvreté s'installe dans les familles monoparentales, les retraité·e·s, les jeunes, les « travailleurs pauvres ». Pensions et minima sociaux ne suivent pas l'inflation, à l'inverse des bases de calcul pour les loyers. Tout cela exige une réaction. Le gouvernement n'a aucune volonté de contrôler les prix et ne cesse de faire confiance aux chefs d'entreprises pour qu'ils « jouent le jeu » !

- **Jean-Pierre Nunès** regrette que l'on ne discute pas du PLFSS 2024. Quel bilan du G9 de ses rencontres avec les parlementaires sur les PLFSS ? Nos rencontres avec les représentants du gouvernement n'ont jamais pesé, depuis Macron. Il faut monter d'un cran, manifester pour montrer le mécontentement des retraité·e·s. Un tract de Solidaires annonçait les mauvais coups du PLFSS à l'automne. Les journées de Lure en mai pour les services publics appelaient à la mobilisation. Les hospitaliers en août 2023 alertaient sur le manque de financement. Le collectif « Notre santé en danger » organise un tour de France avec plus de 60 organisations... Qu'attend Solidaires pour mobiliser ? Nous aurions pu en discuter aujourd'hui.

- **Patrice Perret** pense que Macron représente un tournant dans la gestion sociale du pays. Les présidents précédents accordaient des miettes pour diviser les syndicats. Macron pense que les syndicats sont nuisibles, empêchent l'économie de fonctionner et qu'il faut réduire leur place, les ignorer. Il n'a pas cherché à s'attirer les bonnes grâces notamment de la CFDT, il a cherché l'affrontement. Il avait préparé le terrain depuis longtemps en réduisant la place des instances dans les entreprises, en réduisant les moyens aux équipes syndicales, ce qui a fortement diminué le poids et la force des syndicats. Interrogation au sujet du manque de crédibilité de gagner : pas de projet de société, aucun débouché politique, au début, un semblant de concertation, puis Mélenchon a imposé sa manif (qui m'aime me suive)... OK Interpro : pas grève car se réserve pour NAO. Faut autre syndicalisme sans moyens.

- **Catherine Fayet** informe que le 91 a discuté du texte sur le contexte. Toutes les références à Friot, trop importantes, ont interpellé notamment sur le salaire à vie. Le syndicalisme doit s'adresser aux jeunes, étaient-ils présents dans les mobilisations ? Le retrait de la CGT de « plus jamais ça » représente un recul et pénalise. Quelle intervention syndicale auprès des sala-

rié·e·s précaires, des intérimaires de plus en plus nombreux ? La prochaine bataille sera celle du budget et du PLFSS, bien que mobiliser sur la Sécu a toujours été difficile. Solidaires 91 a participé au lancement du tour de France de la santé, l'UNIRS doit y être très présente. Une carte de France résume les initiatives. La bataille parlementaire ne doit pas être négligée, même si le 49.3 fait penser que toute bagarre est inutile.

- **Carine Delhostal** dénonce la politique de Macron pour la classe des ultrariches qui défendent bien leurs privilèges, qui ont l'outil des médias et qui ont intérêt à l'arrivée de l'extrême-droite. Les syndicats et les associations revendicatives doivent se rapprocher pour gagner du terrain et de la crédibilité.

- **Jacky Chataigner** voit aussi une mobilisation exceptionnelle de l'action pour les retraites. Solidaires va discuter du bilan de l'action retraite au prochain CN d'octobre. La grève reconductible n'a pas pris, les blocages (les ordures à un moment du conflit) ont eu le mérite d'exister mais ils n'ont pas élargi l'action. Laurent Berger s'est vite reconverti dans une banque pour pratiquer du greenwashing. Le macronisme prend des mesures illibérales, Darmanin dissout des associations, il envisage que les grèves pourraient être interdites pendant certaines périodes, il serait interdit de siffler Macron, comme déjà les casseroles l'ont été... Les morts pour refus d'obtempérer sont bien plus élevées qu'ailleurs. L'utilisation du RAID et de ses armes fait des dégâts. Les syndicats majoritaires de police tiennent le gouvernement dans leurs mains. Le pou-

voir réprime les mouvements écologiques. Les propositions de Friot sont intéressantes mais inapplicables. L'idée d'une même retraite pour tous est une idée stimulante mais pas facile à faire passer dans les têtes. L'université d'été des mouvements sociaux a été bien suivie et très intéressante avec une forte présence de Solidaires. Une réunion lundi prochain avec l'Udirts de Vendée va aborder la façon de rendre visibles les revendications des retraité·e·s : occuper des ronds-points ? Avec ce conflit nous pouvons dire que nous avons gagné ... le droit de recommencer.

- **Yveline Bahy** : la réunion de l'UDIRS 25 a examiné le texte et le graphique sur l'inflation. Il faudrait demander plus que 10 %, éviter le terme « coût du travail » (qui est une richesse et non un coût), expliquer « la fixation des prix pour l'énergie » (Gérard Gourguechon précise que le prix de l'électricité dépend de celui du gaz qui lui-même subit les tarifs internationaux). Le communiqué du Loiret sur la fin de vie est très bien. Certains ont ras-le-bol des initiatives de la CFDT, du frein de la CGT, du suivisme de Solidaires qui devrait agir de son côté avec des associations. Certaines fédérations s'affaiblissent, se dégradent localement à l'exemple du vécu dans le Doubs. Les jeunes sont trop bureaucratiques. Il faut davantage se mettre au niveau des gens, les écouter.

- **Patrick Disclyn** affirme qu'on a été trahi par les transporteurs routiers qui ont signé des accords avant les grèves. Plus de 60 % des étudiant·e·s ne mangent pas à leur faim et Macron a refusé le repas à 1 €.

Gérard Gourguechon intègre les réflexions pour préparer, au nom de l'UNIRS, un bilan écrit du conflit retraite pour le présenter lors du CN d'octobre quand celui-ci débattrait de ce sujet. Il note particulièrement :

- Aller plus vers les gens.
- Le PLFSS n'a pas été abordé aujourd'hui car il est encore incertain même si les orientations générales sont connues et mauvaises, mais il avait été dit au départ que tout sujet pouvait être ajouté par les membres du C.A. et nous en parlerons et mobiliserons contre. Le budget décidé par le gouvernement va déterminer les moyens dans tous les secteurs.
- Des structures évoquent des adhésions, mais le bilan ne sera visible que lorsque les adhésions à Solidaires seront versées.
- En effet, des anciens pensent que c'était mieux avant, mais c'est une nouvelle génération qui s'adapte à des conditions nouvelles.

Derniers éléments de la discussion :

- Les femmes ne veulent plus se sacrifier comme avant et elles ont raison. Le temps et les conditions de travail ont changé.
- Les retraité·e·s occupent une grande place locale pour les problèmes juridiques des gens.

II – Mobilisations spécifiques du G9 dans la période

Patrice Perret informe des éléments essentiels de la réunion du G9 de la veille

Relevé de décisions, adopté par les 9 organisations de retraité·e·s, réunies le 13 septembre 2023

- **Une journée d'action des retraité·e·s le 24 octobre**, centrée plus particulièrement sur le pouvoir d'achat, dans un contexte de forte inflation pesant très lourdement sur le budget des personnes aux revenus les plus modestes (produits alimentaires, énergie, transports, santé), parmi lesquels il y a beaucoup de personnes retraitées.
- **L'envoi d'un communiqué de presse**. Le projet de FO est discuté, amendé et accepté. Il sera diffusé ces jours-ci par FO.
- **Une maquette de tract sera envoyée aux équipes** pour rappeler les pertes de pouvoir d'achat et nos revendications sur les pensions (Solidaires rédige un projet).
- **Une conférence de presse le mardi 17 octobre** à 11 h 30 dans les locaux de la CGT fera connaître la journée d'action et la carte pétition exigeant 10 % d'augmentation immédiate des pensions. La CGT envoie l'invitation.
- **Une demande de rencontre à la première ministre**, madame Borne, pour le 24 octobre (FO rédige un projet).
- **À Paris, un rassemblement se tiendra à proximité de Matignon** (la CGT s'occupe de la déclaration à la Préfecture) où une expression unique rappellera les revendications communes aux 9. La délégation des 9 organisations rendra ensuite compte de la rencontre à Matignon, aux manifestant·e·s et à la presse que la FSU invitera.
- **Dans tous les départements, des rassemblements seront organisés** notamment devant les préfectures pour y porter nos revendications.
- **Pendant toute la période, la campagne de signatures de la pétition sera poursuivie et amplifiée.**
- **La prochaine réunion, mercredi 18 octobre** à 14 h dans les locaux de FO, fera le point et relancera la campagne de pétitions.

Solidaires a tenté d'améliorer la revendication de l'augmentation immédiate de 10 % des pensions.

Nous nous sommes appuyés sur la demande du G9 du Var (la revendication de 10 % est dépassée par l'inflation), la revendication précédente de 100 et 300 € uniforme qui convient mieux à Solidaires. Après 10 %, nous avons proposé d'ajouter « à valoir sur un véritable rattrapage du pouvoir d'achat ».

Mais FGR-FP et FO pensent qu'il faut s'en tenir au texte de la pétition, les 10 % sont notre « marque ». Et la FSU souhaite que le texte reste tel quel, mais nous devons expliquer que cela ne suffit pas, notamment dans notre tract.

Demande de l'UNSA d'une rencontre avec certaines organisations.

L'UNSA a choisi de n'envoyer qu'à certaines organisations une invitation à une réunion pour préparer les comités directeur et exécutif de la FERPA des mois de septembre et d'octobre et pour échanger sur l'évolution de l'inter-UCR.

Les organisations invitées ont répondu, au sujet de l'évolution de l'inter UCR, qu'elles travaillaient aussi avec Solidaires non-invitée, qu'elles s'inscrivaient dans la réponse et proposition du « groupe des 9 ».

Pour le moment, l'UNSA n'a pas réagi. Mais elle fait courir des bruits sur un soi-disant refus de G9 de répondre favorablement à sa demande d'intégrer le G9.

HCFEA : un projet de travail colossal arrive avec de gros dossiers à examiner à chaque réunion :

- Le 14 : avenir de la Sécu, statistiques sur l'autonomie.
- Le 20 : rapport Pirès Beaune qui veut faire payer le résident·e.

Le Haut Conseil permet de prendre connaissance de dossiers intéressants qui montrent ce que le gouvernement pense faire.

Rapport Pirès Beaune : Solidaires a insisté sur la notion de budget constant, la suppression de l'ASH qui serait intégrée à l'APA, l'affirmation que les plus pauvres ne paieraient pas et que le tarif augmenterait pour les autres. Ce serait un recul pour ces autres, car l'APA était gratuite. Notre revendication sur le financement doit être précisée.

Le G9 s'exprimera, ne serait-ce que pour parler d'une seule voix au HCFEA.

Les Utopiques : Gérard Gourguechon a rappelé le contenu d'un message envoyé aux 9 : le dernier numéro de la revue « Les Utopiques » portait sur le thème de la vieillesse avec notamment des textes de la FSU, d'Ensemble & Solidaires. Il cite le sommaire et les sujets variés.

Il évoque la perspective d'une réunion ouverte sur ce dossier et ce numéro, avec la présence de rédacteurs d'articles, afin d'échanger de façon large. L'idée est retenue. Solidaires organise cette rencontre un après-midi dans la grande salle de Solidaires et envoie les invitations.

Principaux éléments de la discussion :

- Gérard Gourguechon fait part de remarques de la LSR qui organise des loisirs, ce qui fait partie du bien vieillir. Le G9 pourrait discuter de l'apport des 17 millions de retraité·e·s dans un conflit d'ampleur, car actuellement, nous n'avons fait que le « minimum syndical » sans faire apparaître les retraité·e·s comme une entité contre Macron.
- Jacky Chataigner propose de tenir cette réunion sur les Utopiques à l'occasion d'un CA (la veille ou le lendemain).
- Carine Delhostal pense qu'il faut préparer le 24 octobre par des campagnes de signature de la pétition, notamment sur les marchés.
- Odile Hervieu propose d'envoyer à Macron « Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice » (Montesquieu).

III – Vie interne de l'UNIRS :

Préparation de l'AG de l'UNIRS du 6 décembre 2023.

Gérard Gourguechon liste les sujets à aborder : Organisation matérielle. Ordre du jour. Rapport d'activité. Points à aborder dans la motion d'actualité et d'orientation, en particulier, quels objectifs prioritaires à fixer pour l'UNIRS en 2024 et quelles revendications prioritaires ? Le projet de Motion d'actualité et d'orientation sera rédigé à l'issue de ce C.A. du 14 septembre à partir des propositions et demandes exprimées par les membres du C.A.

Organisation matérielle et ordre du jour seront précisés au CA d'octobre, mais nous savons déjà que nous ferons comme les années précédentes.

Le rapport d'activité est à discuter aujourd'hui à partir d'un projet envoyé en amont.

Gérard Gourguechon en détaille le contenu : ce qui a été fait depuis la dernière AG, les réunions, le programme de travail dont les dossiers, les thèmes généraux mis en débat en fonction de l'actualité, la présence de l'Unirs dans Solidaires (BN, CN, Commissions dont protection sociale et internationale)

À ce sujet, Jacky Chataigner précise le bilan de la commission internationale : la réunion internationale à Milan puis celle de Paris, et l'annulation au dernier moment de celle de

Bilbao organisée par de grandes structures de retraité·e·s. La semaine prochaine, à Florence en Italie, à l'initiative d'un journal italien unitaire, se tiendra une rencontre sans les grandes confédérations (seulement les mouvances alternatives dans la CGIL), dont le lieu et les horaires ne sont pas encore connus. Nous devons nous inscrire dans les dynamiques européennes. Jacky est mandaté par l'Unirs.

Gérard Gourguechon continue nos activités : les Utopiques, l'agenda de Solidaires, les infos sur le site de Solidaires, la présence dans les actions, le groupe des 9 et tous les dossiers traités de façon unitaire, ...

Patrice Perret détaille la partie sur le développement de l'UNIRS : le peu d'organisation des retraité·e·s dans les structures nationales, la très forte disparité de l'organisation dans les départements, le développement de l'Unirs mais ne subissons-nous pas un palier ? la liste des départements et leur niveau de développement, la présence dans les CDCA, les outils nationaux au service des équipes.

Il est décidé d'envoyer ce projet de rapport d'activité, en précisant qu'il sera complété et actualisé au cours du CA du 19 octobre.

Discussion : Jean-Yves insiste sur la participation physique à l'AG car suivre en visio s'avère pénible. Il souhaite le développement de la partie disant que les actions retraite ont fortement modifié notre fonctionnement. Il faudrait renvoyer au bilan de Macron que nous avons fait avant les élections présidentielles de 2017.

La motion d'actualité et d'orientation sera rédigée à l'issue de ce C.A. La discussion est lancée pour déterminer les sujets à mettre dans cette motion.

Patrick Disclyn souhaite que soit abordée la question de la situation des jeunes, des incertitudes dans lesquelles ils sont quant à leur avenir, sous de multiples aspects, de la précarité d'un grand nombre d'entre eux. Il faut encore insister sur les méfaits du tout internet, du tout numérique, même pour prendre le métro.

Jean-Yves Lefort propose qu'on retienne ce que nous avons programmé l'an passé et que nous n'avons pas fait, comme la situation difficile des immigrés quant à l'accès à leurs droits, pour la liquidation de leur retraite, pour leurs conditions de vie. Il faut éclairer sur les conséquences concrètes de l'inflation sur les conditions de vie de nombreuses catégories sociales et sur les conditions des aides sociales. Il faut rappeler le contexte

présenté ce matin, l'inflation et le pouvoir d'achat, la répression policière. Il suggère la sécurité alimentaire, le 100 % santé et le développement des complémentaires obligatoires d'entreprise, les droits des retraité·e·s remis en cause.

Jean-Pierre Nunès : après la retraite, le gouvernement s'attaque à la santé (déremboursement de soins, recours de plus en plus fréquents aux complémentaires, etc.) pour déconstruire la Sécu que nous connaissons, pour transférer la santé au privé.

Catherine Fayet ajoute la disparition des services publics, ce qui augmente la pauvreté. Elle insiste sur l'intergénérationnel.

Geneviève Mérand insiste sur la marchandisation de tout, au détriment de l'emploi. La réforme du lycée professionnel a pour objectif de former en fonction des besoins directs des entreprises locales.

Organisation du débat dans l'UNIRS sur la réforme du financement de l'UNIRS.

Le trésorier Denis Turbet-Delof présente ce point. Le prochain congrès de Solidaires aura à valider notre reconnaissance statutaire au sein de Solidaires, ce que nous avons anticipé en envisageant de modifier notre mode de financement en versant une cotisation de 4,65 € par an pour chacun·e des adhérent·e·s direct·e·s. Nous verrons si cela permet d'avoir une vision plus claire des adhésions.

Pour payer cette somme à la trésorerie nationale, il faudrait abandonner le barème à trois forfaits et demander aux départements (UDIRS) de verser au moins ces 4,65 € par adhérent·e, voire plus si nous voulons dégager un budget pour l'Unirs. Un document, envoyé aux UDIRS, envisage une hypothèse de versement de 6 € ce qui permet de « perdre » peu par rapport à la situation actuelle. Un tableau montre la conséquence pour chaque département, qui devrait payer plus ou moins.

En toute logique, les structures nationales devraient reverser une partie des cotisations versées par les retraité·e·s, soit directement, soit via un reversement de Solidaires pour un montant égal au forfait actuel de 2 500 €. Cela suppose de connaître le nombre de retraité·e·s, ce qui est rarement le cas actuellement.

Une ligne internationale devra être prévue dans notre budget. Bilbao a coûté 410 € alors qu'il a été annulé au dernier moment... En tant que structure comme les autres, il serait logique de prendre en charge les déplacements et l'hôtel des personnes représentant un département (certains camarades sont pris en charge par leur départements).

Le CN des 4 et 5 octobre précisera si Solidaires continue de chercher une réponse à la question de la place de l'Unirs dans Solidaires.

Jean-Yves Lefort demande quel est le montant versé par les structures nationales (Denis répond « seulement » 1 240 € du fait du forfait). Il précise que le nombre de retraité·e·s n'est pas toujours connu des structures nationales et signale que le montant des cotisations s'élève à 4 700 € (subvention comprise). L'affichage doit montrer que l'Unirs prendra aussi en charge des dépenses qui n'existent pas aujourd'hui.

Denis répond que notre solde serait de 100 à 1 000 €, selon la formule de reversement utilisée. Ce qui risque de faire juste en cas d'imprévu.

Jean-Pierre Nunès liste deux exigences de la Basse-Normandie pour payer 6 € : ne pas amputer

la trésorerie nationale ; la cotisation par adhérent doit être la même pour tous (direct et indirect) ce qui n'est pas le cas aujourd'hui (il faut l'égalité de traitement soit 6 € pour tous avec un versement à l'Unirs par les structures nationales de $6 - 4,65 = 1,35$ € par adhérent·e d'une structure nationale).

Denis s'interroge et précise comme exemple que Solidaires Finances Publiques qui verse 4,65 € à Solidaires actuellement devrait alors verser à Solidaires l'équivalent de 6 € pour 1 500 adhérentes soit : 9 000 €. La trésorerie nationale de Solidaires nous reverserait alors : $1,35 \text{ euros} \times 1500 = 2 025$ € (faire de même pour chaque structure nationale).

Patrice Perret perçoit deux stratégies selon l'objectif :

- Soit privilégier le droit de vote de l'Unirs, ce qui impose de verser une cotisation de 4,65 € par adhérent·e direct·e et voter dans les instances uniquement en leur nom ... et ne pas « perturber » les structures nationales par une augmentation de la cotisation versée à Solidaires (au BN de septembre, des structures ont annoncé leur opposition au principe même de l'augmentation de la cotisation pour le budget 2024).
- Soit affirmer des principes justes, comme l'égalité de la cotisation à Solidaires pour tou·te·s les retraité·e·s ... en sachant que cela ne sera pas accepté et que nous semons pour l'avenir et les congrès suivants.

Catherine Fayet entend de la part de la Basse-Normandie une nouvelle proposition cohérente et une ouverture de débat, mais qui est infaisable. SUD Santé sociaux dans le 91 a 600 adhérent·e·s dont 150 retraité·e·s, c'est infaisable de faire passer la pilule auprès de la fédération SUD Santé sociaux. L'adhésion en fonction des revenus fait payer toujours une pension en fonction de son dernier salaire qui ne tient pas compte de la perte de pouvoir d'achat. L'injustice est là. On peut faire partager nos idées sur les principes, mais il faut faire accepter de payer plus.

Gérard Gourguechon note qu'il est anormal de faire payer une cotisation à une personne retraitée

Point sur la trésorerie et les cotisations entrées.

Denis Turbet-Delof a envoyé en amont tous les projets de document. Il informe que nous avons 3 046,23 € sur le compte, ce qui permet de finir

en fonction du dernier salaire qu'elle percevait quand elle était en activité. Le risque est qu'une structure nationale déclare moins de retraité·e·s et plus d'actifs pour moins payer...

Jean-Pierre Nunès sépare le droit de vote dans Solidaires et le nouveau financement qui aurait pu changer sans demander le droit de vote. L'injustice entre les adhérent·e·s doit être réglée indépendamment. Nous aurions pu traiter les deux sujets à quelques années d'écart. Dans les débats, l'argent a toujours été un sujet sensible.

Denis Turbet-Delof entend bien la Basse-Normandie et comprend. Demander plus de cotisation fera tousser. Changer le barème de l'Unirs serait déjà un petit pas vers plus de justice. Il y a 3 grosses structures puis une multitude de petites, Denis avait envisagé d'augmenter les gros forfaits, sans trop toucher les petits forfaits donc les départements. Continuer le fonctionnement de l'Unirs s'impose, ce qui nécessite de faire face aux nouveaux besoins financiers. Si l'on garde le principe du barème à tranches, on peut penser que Solidaires Finances Publiques a les moyens de passer de 100 à 400 € de cotisation, en augmentant donc le nombre de tranches. Si le congrès valide notre reconnaissance, l'Unirs devra alors payer à Solidaires en 2024 la somme de $4,65 \text{ €} \times 387$.

Jean-Yves Lefort se déclare sensible aux questions de Patrice, si ça ne passe pas à ce congrès, il faut au moins éviter le veto. Une formule reste à trouver en mettant l'accent sur la représentation des adhérent·e·s direct·e·s. **Le trésorier** s'engage à proposer pour le prochain CA différents scénarii de financement issus de nos discussions, basés sur un projet de budget équilibré pour 2024. L'assemblée générale de Solidaires aura à se déterminer pour une mise en application. À défaut, en 2024 nous devons reconduire notre système actuel tout en sachant que si le congrès d'avril valide notre reconnaissance comme membre de Solidaires, cela nous obligera à verser à Solidaires les 1 799 euros de cotisation ($387 \times 4,65$).

l'année. Le CISL devra être réservé rapidement pour l'AG.

Les commissaires aux comptes devront valider les comptes (on pourra faire le contrôle la veille de l'AG).

Une stagnation des adhésions se perçoit depuis deux ans, ce qui provoque un palier.

34 UDIRS ont payé une cotisation pour 38 départements et pour 387 adhérent·e·s direct·e·s. Mais il manque encore les départements 28, 84.

Le fonctionnement de la trésorerie mériterait un débat. La plupart des structures ne précisent pas le

nombre d'adhérent·es, ce qui impose de reprendre le nombre d'avant, ce qui explique en partie le palier...

6015 adhésions nationales, alors que n'ont pas payé SUD Santé Sociaux, SNUPFEN, FPA, TAS, Protection Sociale, Aérien, Énergie, Emploi. Si tout le monde règle, nous serons alors en augmentation.

Calendrier 2024 des réunions du CA ... à noter dans l'agenda Solidaires :

- grande salle le mardi 16 janvier
- salle 1 le mardi 12 mars et le mercredi 13 mars
- salle 1 le mardi 16 avril
- salle 1 le mardi 18 juin
- salle 1 le mardi 24 septembre
- salle 1 le mardi 15 octobre
- grande salle le 10 décembre et le 11 décembre (pour l'AG).

IV – La préparation du Congrès de Solidaires

Le 9^e congrès de Solidaires se tiendra du 22 au 25 avril 2024 à Toulouse-Labège.

Gérard Gourguechon demande si l'UNIRS doit proposer l'aide des retraité·e·s dans le fonctionnement du congrès comme lors du précédent en Vendée. Denis Turbet-Delof explique que le cas est différent, la dernière fois, c'est l'équipe sur place des retraité·e·s (Vendée, Loire-Atlantique, Charente-Maritime, etc.) qui a assuré essentiellement le fonctionnement, avec le renforcement d'autres. Cette fois-ci, il n'y a pas d'équipe à Toulouse...

Il est décidé d'attendre pour voir s'il y a une demande d'aide de la part des organisateurs du congrès de Toulouse.

Trois textes vont s'élaborer dans des groupes de travail pour structurer et construire notre feuille de route et nos revendications. Nous devons au moins nous exprimer sur les revendications à l'aide de nos dossiers récents, sur l'outil syndical (place de l'Unirs). Il faut ajouter le groupe statuts dans lequel nous avons des choses à dire sur la place de l'Unirs.

Pour le moment, Gérard et Patrice s'inscrivent dans ces groupes, mandatés par l'Unirs, mais d'autres peuvent se signaler...

Texte 1 : Notre syndicalisme dans un monde en crises

À partir des dernières crises (provoquées ou aggravées par le capitalisme), celles à venir et d'en tirer les nécessités de notre syndicalisme de défense du quotidien, et de transformation sociale (adaptation de nos revendications et modes de luttes), ce texte vise à tirer le bilan de l'évolution actuelle du capitalisme et des situations auxquelles nous sommes confrontés en tant que travailleuses et travailleurs. En dressant un tableau général de la situation, il doit permettre de construire une analyse courte et accessible basée sur la construction de revendications pour l'Union. La résolution se construit sur des revendications précises et opérantes pour notre Union.

Quelques éléments structurants à aborder :

- Impact de l'ordre international sur les situations nationales, immigrations, économies, et revendications et soutiens/solidarités internationaux (dont situation des impérialismes et de l'affrontement USA-Chine, impacts de la guerre en Ukraine).
- Inflation et salaires : quelles revendications / quelles façons de gagner.
- Face à l'urgence climatique dont le statut protecteur des travailleuses et des travailleurs dans la transition écologique (amélioration de notre nouveau statut des salarié·e·s) ?
- Régressions des libertés, répressions et autoritarisme : quelles conséquences pour l'action syndicale ?

- Face à la montée de l'extrême-droite, rien d'inéluctable / quelles actions / quelles alliances.
- La place et les conséquences du développement des "intelligences artificielles".
- Les services publics : les défendre, les développer, en créer de nouveaux.

Texte 2 : Enrichir, adapter et faire évoluer notre revendicatif

Il s'agit dans ce texte de répondre à des évolutions, à des angles morts ou à des enrichissements nécessaires sur des sujets qui peuvent être différents. Nous avons la nécessité de nous emparer de plusieurs sujets qui méritent une discussion approfondie. Il s'agira pour autant de rester dans un cadre d'élaboration de textes synthétiques, explicitant les enjeux et formulant des revendications claires. Cela doit correspondre soit à des manques dans nos revendications, soit à des évolutions nécessaires de nos revendications. L'objectif est bien de clarifier, faire évoluer ou ajouter des revendications à partir de nos anciennes résolutions de congrès synthétisées dans le cahier revendicatif. Seules les nouvelles seront à adopter, avec au maximum, si nécessaire, une explication de 500 signes.

Les thèmes qui peuvent entrer dans ce texte de travail sont :

Des positions à construire :

- Handicap et validisme
- Les congés menstruels

Des positions à faire évoluer par rapport aux anciennes revendications :

- La protection sociale : son périmètre (100% sécu, nouveaux besoins : logement et Sécurité Sociale Alimentaire), son organisation démocratique, ses financements
- Les comités sociaux, les CSE et les CSA

Texte 3 : Notre outil syndical

Ce texte revient sur la structure de notre outil qui aura tout juste un quart de siècle. Outre l'ensemble des sujets que nous travaillons habituellement, il portera une attention particulière sur quelques aspects saillants de la période :

- Les apports des organisations syndicales entre elles et évolutions, avec différentes géométries : quelles unités, coalitions pour quels objectifs ? Où va le syndicalisme, quelle place pour le projet Solidaires ?
- L'Alliance écologique et sociale – AES, ex « Plus jamais ça » : une alliance pour quoi faire ?
- Le rapport aux organisations politiques dans le contexte décrit au texte 1.
- Au vu du conflit des retraites de 2023, l'Union doit-elle avoir des positions sur le cadre institutionnel (constitution) et son évolution ?
- Quelle situation du développement de l'Union dans les différents secteurs.
- Comment faire face aux conflits dans l'union qui mettent en difficulté notre projet consensuel ?
- Vigilance par rapport à l'infiltration par l'extrême-droite de nos réseaux militants : quel protocole de traitement des situations ?
- Quelle place pour l'Unirs (suite de l'expérimentation suite au dernier congrès).
- Renforcer et appuyer le secrétariat national pour appliquer les mandats de l'Union
- Comment développer largement en nombre de structures, d'adhérent.es l'Union ?
- Comment augmenter nos résultats électoraux et nos représentativités ?
- Après les UD, l'heure au développement des UL ?
- Nos syndicats et nos adhérent·es qui ne sont pas rattachés à l'Union et qui n'ont pas de structure nationale : réfléchir les champs de syndicalisation existants, aider à créer des structures ad'hoc, permettre de cotiser / participer à la démocratie de l'Union.
- Faciliter les discussions sur les champs de syndicalisation entre nos structures nationales pour une syndicalisation renforcée et une démocratie améliorée.

Prochaine réunion : jeudi 19 octobre (grande salle)